

RAPPORT D'ACTIVITE 2014



Préambule

« **L**e président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus »...

« Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.»



DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE

p1

ASSAINISSEMENT
SPANC

p5

POLICE
MUNICIPALE

p11

CONTRAT
RIVIERE

p15

SOMMAIRE

ORDURES
MENAGERES

p19

EAU
POTABLE

p29

COMMUNICATION
TOURISME

p35

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



1. Construction du bâtiment relais des Chauffours

Face au constat de la demande de plus en plus forte de bâtiments à la location et afin de consolider son potentiel économique, la Communauté de Communes du Sud Territoire a entrepris la construction d'un nouveau bâtiment relais industriel de 1200 m² comprenant 4 cellules de 300 m² chacune sur une parcelle de 1ha 07a 60ca.

En mars 2013 le Conseil Communautaire a validé ce projet pour un montant estimatif de 1 417 318 €. Le 05 juin 2014 le Conseil Communautaire a validé l'attribution des marchés travaux à : Pour le lot 1 : la société COLAS pour un montant de 351 928.75 € HT.

Pour les lots 2-14 à l'entreprise AUBE pour un montant de 645 890.00 € HT. Soit un total général pour tout corps d'état de 997 818.75 € HT. Le coût global prévisionnel de l'opération se monte à 1 417 000 € HT. Les travaux ont démarré en Août 2014 et l'achèvement du bâtiment est prévu pour août 2015.

2. Suivi de projets et contacts avec les entreprises



Des réunions ont été organisées avec les partenaires du développement économique (ADEBT, AUTB, SO-DEB, SEMPAT) par et dans les locaux de l'ADEBT afin de faire le point et le suivi des demandes faites par les entrepreneurs pour la location, l'acquisition de locaux ou terrains dans le département du Territoire de Belfort. Parallèlement la CCST maintient, dans le cadre de sa compétence en développement économique, son partenariat avec le Club des Chefs d'Entreprises



du Sud Territoire créée en 2011. Elle participe régulièrement à l'organisation de rencontres avec les Chefs d'Entreprises locaux lui permettant ainsi de mieux connaître les acteurs économiques présents sur son territoire. Elle apporte également son soutien régulièrement dans l'organisation des manifestations du Club (réunions thématiques et événements conviviaux).

éco



3. Partenariat avec la Mission Locale Espaces Jeunes de Delle

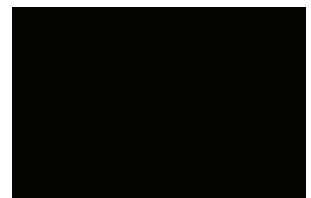
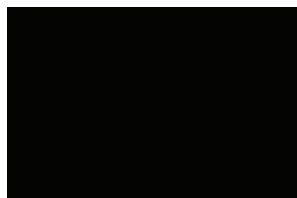
La Communauté de Communes consciente des difficultés d'accès à la formation et à l'emploi rencontrées par les jeunes résidant sur le territoire communautaire soutient financièrement les actions et les projets de la Mission Locale (par convention) afin de favoriser la mobilisation et l'insertion des jeunes dans l'emploi. La collectivité verse une subvention annuelle de 45 € par jeune accueilli. En 2014 le bilan « réseau emploi Sud Territoire 2014 » fait état de 559 jeunes accueillis par la mission locale espace jeunes de Delle.

4. Nouveaux projets faubourg Belfort-Delle

Après la dépollution et la démolition en 2012 de la friche industrielle dite « le Casino » faubourg de Belfort à Delle le terrain nu de 45a 74ca appartenant à la Collectivité fait l'objet d'un compromis de vente signé en juillet 2014 avec un porteur de projet qui souhaite y implanter un bâtiment à usage commercial d'une surface de 1 500 m² environ. Le prix de vente du terrain a été fixé à 32.794 € HT/m² conformément à l'avis des Domaines soit, une somme globale de 150 000 € HT. Par ailleurs, dans le cadre d'une réhabilitation complète de cet espace, et suite aux propositions intégrées

FAUBOURG BELFORT DELLE

dans l'étude de la zone du Faubourg de Belfort au titre des zones économiques majeures, la Communauté de Communes a acquis en octobre 2014 « l'annexe des Dominicaines » à l'euro symbolique gardant à sa charge le coût de dépollution du bâtiment. La collectivité, au cours de l'année, a été sollicitée par un porteur de projet qui souhaite acquérir le bâtiment en vue de réaliser un projet commercial et professionnel. Un compromis de vente est en cours de réalisation. Le prix de vente du bâtiment a été fixé à 46 721.00 € HT conformément à l'avis des Domaines.



5. Action de soutien au développement d'immobilier d'entreprises

Projet portés par la Société d'Economie Mixte Sud Développement



Zac des Grands Sillons à Grandvillars

Une parcelle de 85a 55ca a été vendue par la collectivité à la Société d'Économie Mixte Sud Développement (SEM Sud Développement) fin 2013. Cette dernière, au cours de l'année 2014, a assuré l'étude de projet, la passation des marchés pour la construction d'un bâtiment de 967 m² qui accueillera une entreprise d'entretien d'espaces verts : ID VERDE. La pose de la première pierre a eu lieu en décembre 2014.

Installation d'une entreprise dans le bâtiment relais industriel Zone des Popins à Beaucourt

La SEM, en partenariat avec la Communauté de Communes du Sud Territoire, a accompagné dans son projet d'extension une entreprise Beaucourtoise et lui a proposé la solution la plus adaptée à ses besoins avec la location du bâtiment artisanal Zac des Popins personnalisé et aménagé spécifiquement pour le porteur de projet.



Projet site des Forges à Grandvillars phase II

L'année 2014 a été également une année d'études et de réflexions en partenariat avec la SEM dans le cadre de la réhabilitation du site des Forges – phase II. Fin d'année, le Dossier de Consultation des Entreprises était constitué afin de procéder à la réfection de la toiture du bâtiment R.



ASSAINISSEMENT COLLECTIF/SPANC

1. Préambule

La compétence assainissement collectif a été prise au 1er janvier 2011. Le service assainissement a alors été créé par le transfert des différents moyens, contrats et infrastructures existantes utilisés par les communes et l'ancien syndicat du SIAVA.

L'année 2014 a été marquée par la réalisation de travaux et d'études pour l'engagement de projets d'assainissement :



Travaux sur les réseaux : mise en séparatif de Croix, d'une partie de Bretagne.



Travaux sur les stations d'épuration : création d'une station sur Croix, engagement de la réhabilitation de la filière boues sur la station de Grandvillars.



Études de maîtrise d'œuvre : assainissement de Réchésy-Courtelavant-Florimont.



Mise en séparatif du quartier amont de la gare de Delle (rue Ege et des parcs), renouvellement de réseaux unitaires sur le quartier Voinaie à Delle.

Notre collectivité a fait le choix significatif de maîtriser progressivement mais de manière intégrale sa compétence assainissement. Il reste, en 2014, deux contrats d'affermage sur le périmètre de la CCST : gérance des réseaux et des stations de Beaucourt (échéance fin 2016) et de Réchésy (échéance fin 2014). Au 1er janvier 2015, la station d'épuration de Réchésy sera gérée en régie.

2. Les orientations suivies

Cette compétence concerne à la fois la collecte, le transport et le traitement des eaux usées sur notre territoire, et la gestion et l'entretien de nos infrastructures. Les grandes orientations poursuivies sont :



La poursuite des travaux engagés par les communes.



La réalisation des travaux inscrits dans le contrat de rivière.



La réalisation des travaux en fonction des impératifs fixés par l'Etat et les aides financières de l'Agence de l'eau.



La mise en œuvre des schémas directeurs.

3. Une organisation humaine et matérielle

Ainsi le service assainissement en 2014, c'est :

-une organisation et des personnes qualifiées et spécialisées dans la gestion de l'assainissement,

-l'accueil et le secrétariat sont mutualisés avec les services des eaux et des ordures ménagères sur le pôle technique de Grandvillars,

-des moyens matériels spécifiques (5 véhicules, postes informatiques, outillages, pompes, nettoyeur haute-pression, matériel de sécurité : détecteurs gaz...),

-l'achat de matériel d'analyse pour le suivi des rejets en entreprise et le fonctionnement des stations d'épuration.

Les différentes interventions techniques en 2014 ont ainsi été constituées de :

-l'entretien des réseaux avec des hydrocurages en urgence et programmé, la dératissage des réseaux par les techniciens, le nettoyage manuel de déversoirs et canalisations par les techniciens,

-l'entretien et la réparation électromécanique des postes de relevage de Grandvillars,

-la réparation ou création de branchement (12 réparations + 30 mises à niveau de tampons + 15 créations de branchements pour nouvelles constructions),

-le suivi des programmes de lotissements,

-la réalisation de 130 contrôles de branchement, dont 60 dans le cadre de vente,

-l'encadrement de visites scolaires sur la station de Grandvillars (150 enfants).

4. Gestion des rejets d'eaux usées non domestiques

Dans le cadre du contrat de rivière ALLAINE, la CCST s'est engagée avec l'aide de l'Agence de l'Eau RMC dans une opération collective visant à réduire les pollutions dispersées liées aux activités des entreprises sur le périmètre du bassin versant de l'Allaine. Un agent a eu en charge la mise en œuvre d'une opération visant à réduire les effluents toxiques dans les réseaux d'assainissement, notamment via la mise en place d'autorisations et de conventions de raccordement des entreprises. Cette opération fait partie intégrante d'une opération collective plus vaste ayant pour objectif de réduire les rejets de toxiques dans les eaux du bassin de l'Allaine.

**CONTRAT
RIVIERE
ALLAINE**

En cas d'investissements permettant de prévenir et réduire les pollutions diffuses, le chargé de mission proposera un accompagnement gratuit dans la mise en œuvre de solutions adaptées aux problématiques de l'entreprise et à la recherche de financements compatibles. A ce titre et sous certaines conditions, jusqu'à 70% de financement peuvent être mobilisés grâce aux aides de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse inscrites au 9^{ème} programme.



En amont des diagnostics des entreprises, le chargé de mission a réalisé :

Bilan de fonctionnement de la STEP de Grandvillars; Modification du règlement d'assainissement partie non domestique; Rédaction de l'arrêté type d'autorisation de déversement au réseau d'assainissement; Identification et sélection des entreprises en fonction de leur activité (382 entreprises sur le bassin versant de l'Allaine); Rédaction des courriers à destination des entreprises.

168 visites en entreprises définies comme prioritaire ont été réalisées et ont reçu un compte rendu d'audit.

13 établissements ont bénéficié d'aide de la part de l'AERMC. Un peu moins de 600 000 euros ont été investis avec une participation de l'AERMC de 300 265.50 euros.

Tous ces travaux ont été suivis et validés par les services de la CCST.





5. Evolution des m3 d'eau facturée au titre de l'assainissement collectif et tarification 2014

Sur les communes en assainissement collectif, le nombre de m3 facturé en assainissement est en diminution sur les 5 dernières années (-0,8 % par an). Le nombre de m3 facturé en 2014 est de 820 000 m3, avec l'intégration des nouvelles communes. Ce qui représente une recette de 659 000 euros.

6. Les investissements en 2014

Les investissements 2014 ont été marqués par les études d'un montant de 133 000 euros, dont :

- finalisation de l'étude hydraulique sur Delle (40 000 € HT),
- finalisation de l'étude réseau sur Beaucourt (30 000 € HT),
- suivi de la mise en séparatif de Bretagne (10 000 € HT),
- démarrage des études de maîtrise d'œuvre pour l'assainissement des communes de Réchésy, Courtelevant et Florimont (40 000 € HT).

et les travaux pour un montant de 1 275 000 euros (dont 420 000 euros d'aide principalement de l'Agence de l'eau) :

Infos!

Le prix moyen du m3 d'eau a été de 1.0386 euros en 2014.

A noter, que le montant de la redevance est très variable en fonction des communes. Un lissage est effectué sur 10 ans, avec pour objectif un prix identique sur toutes les communes en 2020.

A cela s'ajoute 0.15 euros/m3 pour la redevance modernisation des réseaux de collecte prélevée pour le compte de l'Agence de l'eau.



achèèvement des travaux de mise en séparatif de Croix et de réhabilitation de la station d'épuration (pour un montant de 660 000 € HT),



mise en séparatif d'une partie de la commune de Bretagne (1300 ml pour un total de 475 000 € HT), achèvement de la réhabilitation d'une partie du réseau unitaire du quartier Voinaie (133 000 € HT).



L'engagement des travaux de réhabilitation de la filière boues sur la station d'épuration de Grandvillars, la maîtrise d'œuvre pour la mise en séparatif sur Delle du quartier en amont de la Gare (rue Ege et des Parcs),



La maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de réseaux unitaires sur Delle (rue Debrot/Saget – quartier Voinaie).

7. Le SPANC



La CCST a pris la compétence Assainissement Non Collectif au 1er janvier 2009. A ce titre, elle prend en charge les missions suivantes :

Le contrôle des installations neuves, depuis leur conception, jusqu'à leur réalisation. Le diagnostic des installations existantes et le contrôle de bon fonctionnement des installations (tous les 4 ans).

Les tarifs pour 2014 des prestations, identiques à ceux de 2009-2013, ont été les suivantes :

63.51 euros HT (soit 67 euros TTC) pour un contrôle d'installation déjà existante,

63.51 euros HT (67 euros TTC) pour une vérification de conception (installation neuve),

63.51 euros HT (67 euros TTC) pour une vérification d'exécution (installation neuve),

56.87 euros HT (60 euros TTC) pour un contrôle périodique.

Concernant le service facultatif d'entretien, une participation de 23.21 euros HT est demandée pour les frais de gestion. La vidange d'une fosse standard de 3 m³ est de 170,50 euros TTC et 55 euros TTC pour un bac à graisse.



Le SPANC a réalisé, en 2014 :

9 certificats d'urbanisme, 7 permis de construire, 28 contrôles suite à travaux, 52 diagnostics d'installations existantes.

Le taux de conformité pour les nouvelles constructions est de 100 %, avec des réserves régulièrement sur la mise en place des ventilations à terminer.

Pour les installations existantes, le taux de conformité est de 10 %.

Pour les systèmes non conformes, 45% présentent des non-conformités mineures et 55 % présentent des non-conformités avec risque pour l'environnement ou la salubrité publique.

Dans le cadre du service facultatif d'entretien, mis en place en octobre 2011, 37 propriétaires ont fait appel au service pour vidanger leur fosses ou bac à graisse.

La démarche de soutien à la réhabilitation des dispositifs (3 000 euros d'aide de l'Agence de l'eau par dispositif réhabilité) est en cours sur le plateau de Croix, avec 52 volontaires. Ce programme s'achèvera fin 2017.

POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE



1. Préambule

La Police Municipale de la Communauté de Communes du Sud Territoire a connu de nombreuses évolutions au cours de l'année 2014. Cette année a été l'occasion de poursuivre son équipement et de renforcer sa présence sur l'ensemble des communes adhérentes.

2. Matériels

Conformément au décret n°2000-276 du 24 mars 2000 Article 2 modifié par Décret n°2013-723 du 12 août 2013 article 5, abrogé par Décret n°2013-1113 du 4 décembre 2013 article 9 fixe les modalités d'application de l'article L.412-51 du Code des Communes et relatif à l'armement des agents de police municipale, la Police Municipale Intercommunale s'est dotée de deux pistolets à impulsion électrique dont la formation obligatoire dispensée par le CNFPT, est prévue pour le début d'année 2015.

La dématérialisation des timbres amendes sera opérationnelle grâce à l'achat de quatre procès verbaux électroniques (PVE), achetés et livrés en fin d'année 2014. Il est à noter que l'achat de ce type de matériel, a donné lieu à une subvention d'État versé par la Préfecture. Trois éthylotests électroniques ont été commandés et livrés en cette année 2014.

5. Budget

La Communauté de Communes du Sud Territoire aura dépensée 401 400 euros pour l'année 2014 en frais de fonctionnement dont 330 000 euros en charge de personnels. Les recettes s'élèvent à 110 000 euros qui correspondent à la participation de Communes adhérentes. En termes d'investissement, 22 000 euros ont été budgétisés pour l'achat notamment des PVE et divers petits matériels, notamment les PIE d'une valeur de 10 000 euros.

3. Personels

La Police Municipale Intercommunale a recrutée deux nouveaux agents par voie de détachement. Tout deux sont issus de la Gendarmerie Nationale et étaient en poste à la brigade de Delle. Ceux-ci ont pris leurs fonctions, respectivement le 1er juillet 2014 et le 1er août 2014. Un agent de police municipale a quitté le service le 8 juillet 2014 pour rejoindre une école de Gendarmerie.

6. Procès verbaux

Au total, 11 rapports de contraventions ont été adressés à Monsieur le Procureur de la République pour l'année 2014, pour des infractions nécessitant un écrit professionnel.

4. Timbres amendes

Les amendes forfaitaires de catégorie 1 à 4 relevant de la circulation routière et du stationnement pour l'année 2014 sont au nombre de 294 pour l'ensemble du service, répartie sur les dix-huit Communes adhérentes au service de la PMI. 20 timbres amendes ont été dressés pour des infractions liées à la vitesse.

7. Fourrière

En tout, 19 véhicules ont été mis en fourrière par notre partenaire le garage JOSERON pour l'année 2014.



8. Tableaux récapitulatifs des services effectués en 2014

SUJET	CHIFFRES
Surveillance générale diurne	13413
Surveillance générale nocturne	5204
Patrouilles Motocyclistes	267
Patrouilles pédestres	371
Intervention/appel Gendarmerie	81
Interventions d'initiative	102
Interventions/appel administrés	256
Interventions sur appel CCST	31
Interventions sur appel centre opérationnel gendarmerie	135
Liaisons administratives	295
Service administratifs	100
Remises de documents	325
Accidents matériels/corporels	23
Accident mortel	0
Contrôle de vitesse	276
Contrôle sonomètre	12
Contrôle alcoolémie	4
Recueils d'identités	78
Manifestations associatives	13
Manifestations communales	49
Manifestations diverses	16
Marchés DELLE/BEAUCOURT	41
Ecobuages	30
Médiation/assistance	11
Recherches de personnes	8
Sécurité routière	23
Ecoles	620
Mise en fourrière véhicules	35
Piégeage de chats	27
Divagations d'animaux	50
Fourrière animal	33
Clinique vétérinaire	7
Vidéos BEAUCOURT	42
Services funéraires	215
Réunion de travail	146
Instruction	46

COMMUNES	SURVEILLANCE GENERALE DIURNE	SURVEILLANCE GENERALE NOCTURNE	INTERVENTIONS SUR APPEL GENDARMERIE	INTERVENTIONS D'INITIATIVE
	Passages	Passages	Interventions	Interventions
BEUCOURT	1352	463	23	30
BRETAGNE	555	242	0	1
CHAVANATTE	570	243	0	2
CHAVANNES-LES-GRANDS	573	247	0	3
COURCELLES	493	212	2	0
COURTELEVANT	539	245	1	1
DELLE	1422	501	40	25
FECHE-L'EGLISE	1114	372	1	5
FLORIMONT	539	254	1	1
GRANDVILLARS	1230	445	5	16
GROSNE	649	279	0	2
JONCHEREY	1030	371	2	5
LEBETAIN	642	269	0	1
LEPUIX-NEUF	449	232	1	1
MONTBOUTON	627	283	2	4
RECOUVRANCE	457	217	0	0
SAINT-DIZIER-L'EVEQUE	613	275	0	3
VELLESCOT	552	245	0	0

COMMUNES	INTERVENTIONS SUR APPEL ADMINISTRES	INTERVENTIONS SUR APPEL CCST	INTERVENTIONS SUR APPEL CENTRE GENDARMERIE	INTERVENTIONS SUR APPEL MAIRE/MAIRIE
	Interventions	Interventions	Interventions	Interventions
BEUCOURT	118	7	62	84
BRETAGNE	0	1	0	3
CHAVANATTE	0	0	3	14
CHAVANNES-LES-GRANDS	1	1	0	5
COURCELLES	3	0	0	2
COURTELEVANT	2	0	0	3
DELLE	44	13	44	39
FECHE-L'EGLISE	13	1	3	13
FLORIMONT	6	0	2	12
GRANDVILLARS	38	6	11	39
GROSNE	4	0	0	6
JONCHEREY	7	0	2	14
LEBETAIN	2	0	1	1
LEPUIX-NEUF	3	1	0	0
MONTBOUTON	8	0	4	3
RECOUVRANCE	3	0	0	2
SAINT-DIZIER-L'EVEQUE	2	1	1	6
VELLESCOT	5	0	2	0



CONTRAT RIVIERE

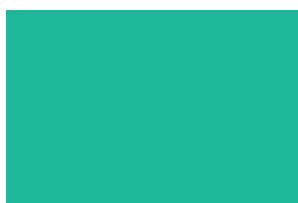
1. Objectifs du Contrat de rivière Allaine

Le rôle joué par la CCST est central et essentiel dans le déroulement et la mise en œuvre du Contrat de rivière. En tant que porteuse de ce projet, la CCST organise les comités de suivi et les groupes techniques, assure l'échange d'informations et l'harmonisation des actions de chaque côté de la frontière, coordonne les actions menées et vérifie leur adéquation avec les objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau. La CCST a également pour tâche de valider les dossiers de demande de subvention et d'assurer un appui technique à leur élaboration, d'assurer la mise en place de la communication du projet, et de mettre en œuvre les actions dont elle a la maîtrise d'ouvrage. Enfin, la CCST assure le suivi-évaluation de l'ensemble du projet.

De ce fait, le Comité de rivière a pour Président, un élu de la CCST. La CCST a également pour tâche de valider les dossiers de demande de subvention et d'assurer un appui technique à leur élaboration, d'assurer la mise en place de la communication du projet, et de mettre en œuvre les actions dont elle a la maîtrise d'ouvrage. Enfin, la CCST assure le suivi-évaluation de l'ensemble du projet.

2. Etat d'avancement des fiches-actions au 31 décembre 2014

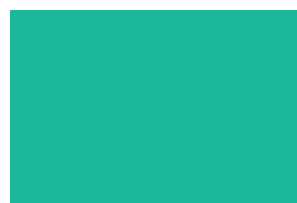
A la fin de l'année 2014, sur un total de 61 fiches actions dont 50 françaises et de 11 franco-suisse l'état d'avancement est le suivant :



Nombre de fiches-actions engagées: 35 (dont 9 franco-Suisse)



Nombre de fiches-actions non engagées: 6 (dont 2 franco-Suisse)



Nombre de fiches-actions terminées: 13



Nombre de fiches-actions abandonnées : 7

Durant l'année 2014, 53 réunions officielles ont été organisées par la CCST pour le bon déroulement de ce projet :

A cela, il faut ajouter la participation du Chargé de mission aux réunions du SDAGE, SAGE et TRI (10 participations sur l'année 2014), l'organisation d'événementiels en communication (exposition...).

3. Focus sur les actions menées par la CCST

Maîtrise des pollutions et des rejets des entreprises et des particuliers

L'opération collective visant à réduire les pollutions dispersées liées aux activités des entreprises sur le périmètre du bassin versant de l'Allaine a pris fin en septembre 2014. Cette action a permis :

168

visites en entreprises

93

CR de visite

64

constats de non-rejet

33

arrêtés d'autorisation de déversement

600 000€

investis par les entreprises

Maîtrise des pollutions d'origine agricole et urbaine

Suite à l'engagement des communes de Delle, Grandvillars et Joncherey dans un programme d'action pour la réduction ou la suppression des produits phytosanitaires, deux journées de démonstration de matériels alternatifs ont été organisées.

Un suivi de l'étude plan de désherbage des communes a été assuré.

Devant l'incapacité des petites communes à payer un plan de désherbage, la CCST a décidé de porter une étude mutualisée pour les 10 petites communes restantes sur le territoire du Contrat. Chacune d'entre-elles a été sollicitée pour adhérer au projet avec une explication de la démarche et la FREDON a été contactée pour mener cette étude. 9 communes ont décidé de participer à l'étude mutualisée qui aura lieu en 2015.

Qatre réunions d'informations sur les techniques alternatives aux pesticides à destination du grand public ont été organisées en 2014. Les communes bénéficiaires de ces animations cette année étaient les communes de : Joncherey, Delle, Saint Dizier l'Evêque et Courtelevant. Au terme du Contrat de rivière, toutes les communes du bassin versant ont bénéficié d'au moins une réunion d'information.



Restauration du bon état écologique des cours d'eau et des milieux aquatiques

L'année 2014 a vu débuter les travaux de restauration morphologique de l'Allaine à Delle et de la Vendeline à Réchésy. Les travaux n'ont pu être terminés à l'automne comme prévu en raison des mauvaises conditions climatiques.

Risque d'inondation

Pour l'action « mis en place de repères de crue », un prestataire a été trouvé (EPTB Saône et Doubs). Une recherche de financement est en cours.



Ressource en eau potable

Une démonstration de désherbage du maïs a été organisée le 30 mai à Villars le Sec. Environ 15 agriculteurs du Territoire de Belfort y ont participé. Un article est également paru dans le magazine de la chambre d'agriculture.

L'année 2014 étant une année de transition pour les contractualisations MAE. Il n'y a pas eu de nouvelles contractualisations sur les AAC. Les MAE déjà contractualisées sont par contre pérennisées.

Le service des eaux de la CCST a mis en place en 2014, un suivi analytique des eaux brutes du captage de Saint Dizier l'Evêque. 4 analyses fixes et 3 analyses en condition transférante ont été réalisées. 13 molécules phytosanitaires ont été détectées dont 6 dépassaient les seuils de qualité.



Communication, information et sensibilisation

Au vu de la réduction des déchets collectés, la journée de nettoyage 2014 a été programmée au printemps 2014, afin de la coupler avec un arrachage des invasives (Impatience glanduleuse). Une sensibilisation préalable sur ce thème est assurée par le Chargé de mission auprès des classes.

Un numéro du Bulletin de l'Allaine a été édité en février 2014.

Développement des loisirs liés à l'eau et au petit patrimoine

La restauration du pont St Nicolas a eu lieu début 2014.

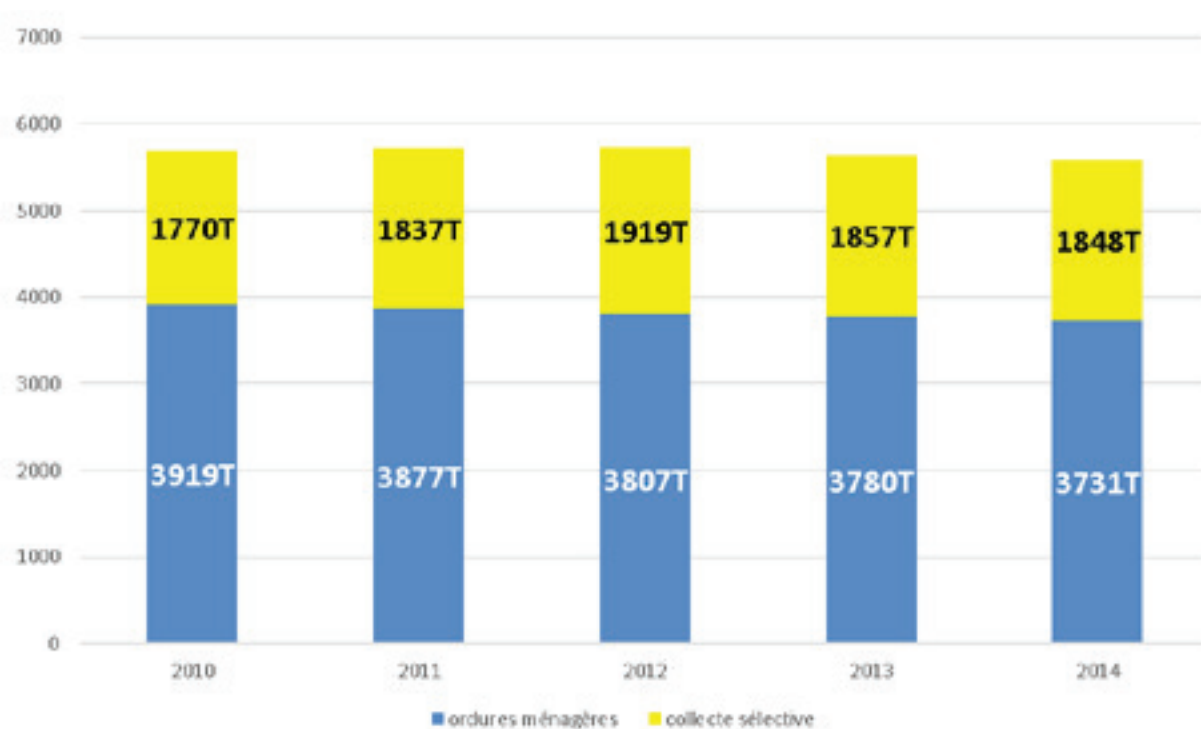


ORDURES MÉNAGÈRES

1. Le bilan et les indicateurs d'activités

A. Maîtrise des pollutions et des rejets des entreprises et des particuliers

LA COLLECTE AU PORTE A PORTE



On note une légère baisse de 1.29 % en ordures ménagères résiduelles, et une baisse un peu moins importante soit environ 0.48 % pour la collecte sélective. On peut expliquer cette légère diminution par une baisse de consommation de la part des usagers.

Valorisation matière

La collecte sélective est traitée dans un centre de tri pour les séparer par matière : papiers, plastiques... Ces matériaux sont ensuite transférés dans des centres spécialisés pour être recyclés.

Valorisation énergétique

Les collectes traditionnelles sont traitées à l'usine d'incinération de Bourogne. Leur combustion génère de l'électricité.

Le point vert



Il ne veut pas dire que le produit se recycle, ce sigle signifie seulement que le producteur paye une taxe pour promouvoir la collecte et le recyclage des déchets.

Anneau de Moebius



L'anneau de Moebius signifie que l'emballage du produit est recyclable.

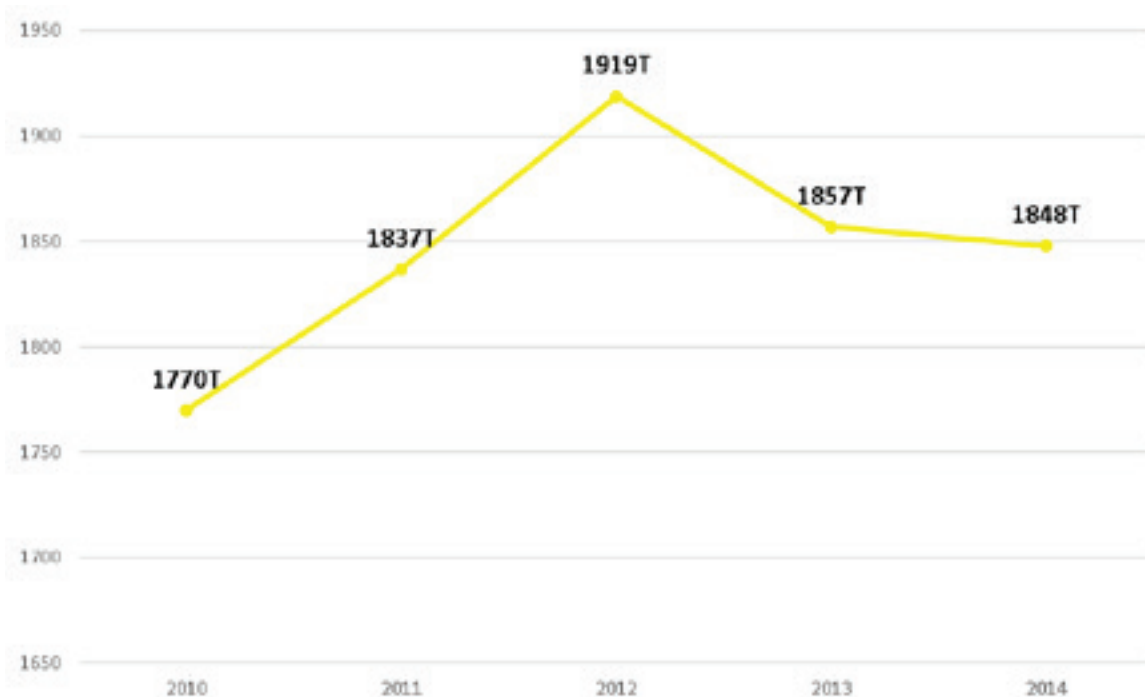
Bac à verre

La CCST met à disposition des usagers 86 points d'apport volontaire pour le verre.

Infos chiffrées

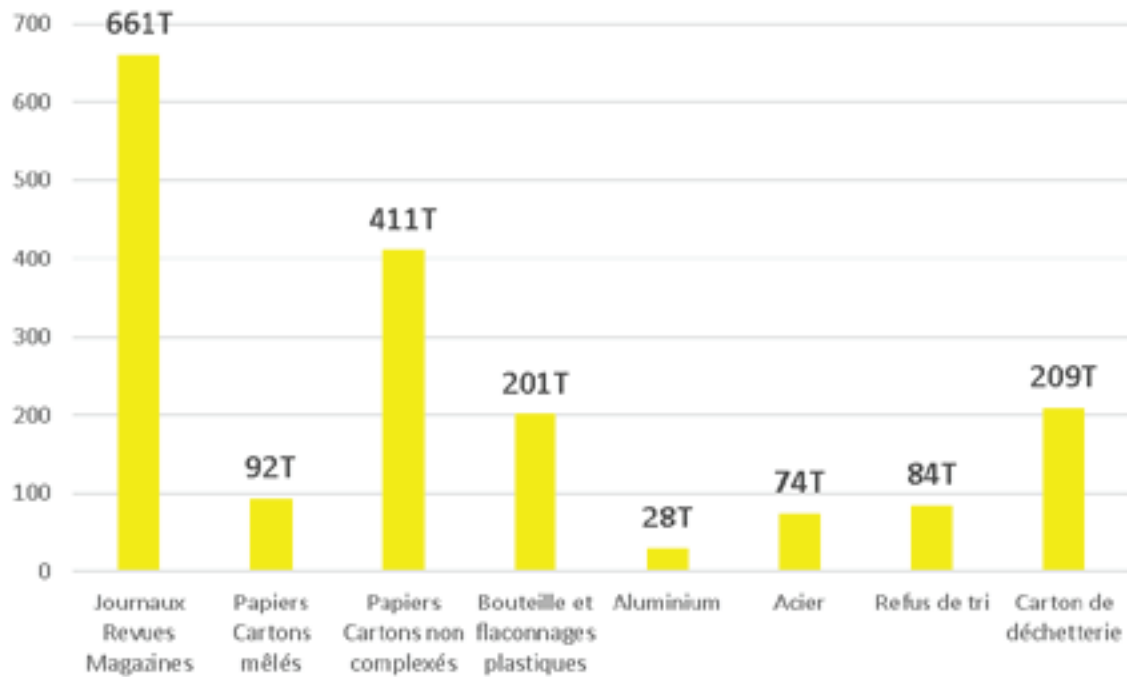
On compte 152 kg d'ordures ménagères résiduelles /an/hab en 2014.

LA COLLECTE SÉLECTIVE (HORS VERRE)

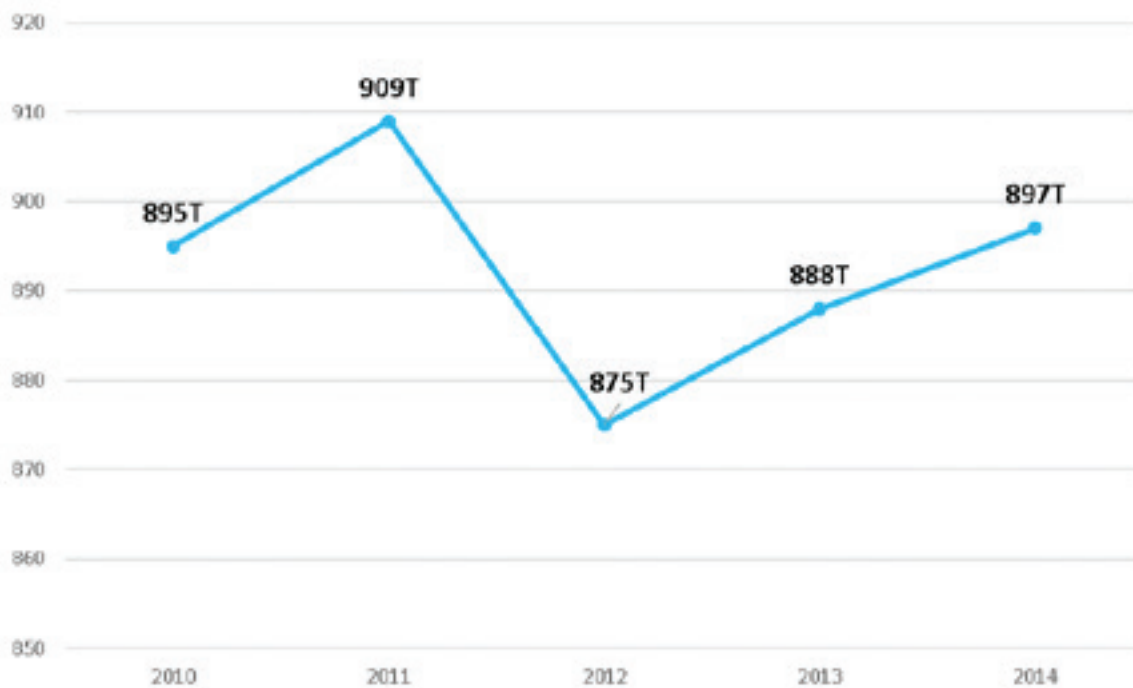


Les matériaux de la collecte sélective sont séparés par filière de recyclage au centre de tri de SCHROLL à PFASTATT (68)

LA RÉPARTITION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE (EN T)

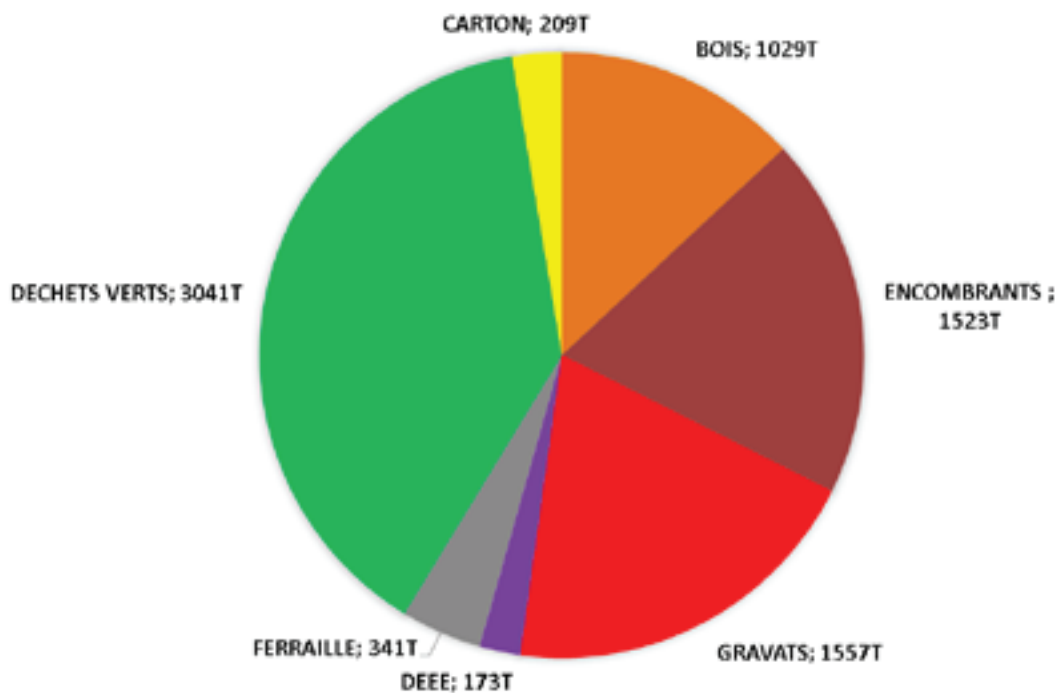


L'APPORT VOLONTAIRE (LE VERRE)

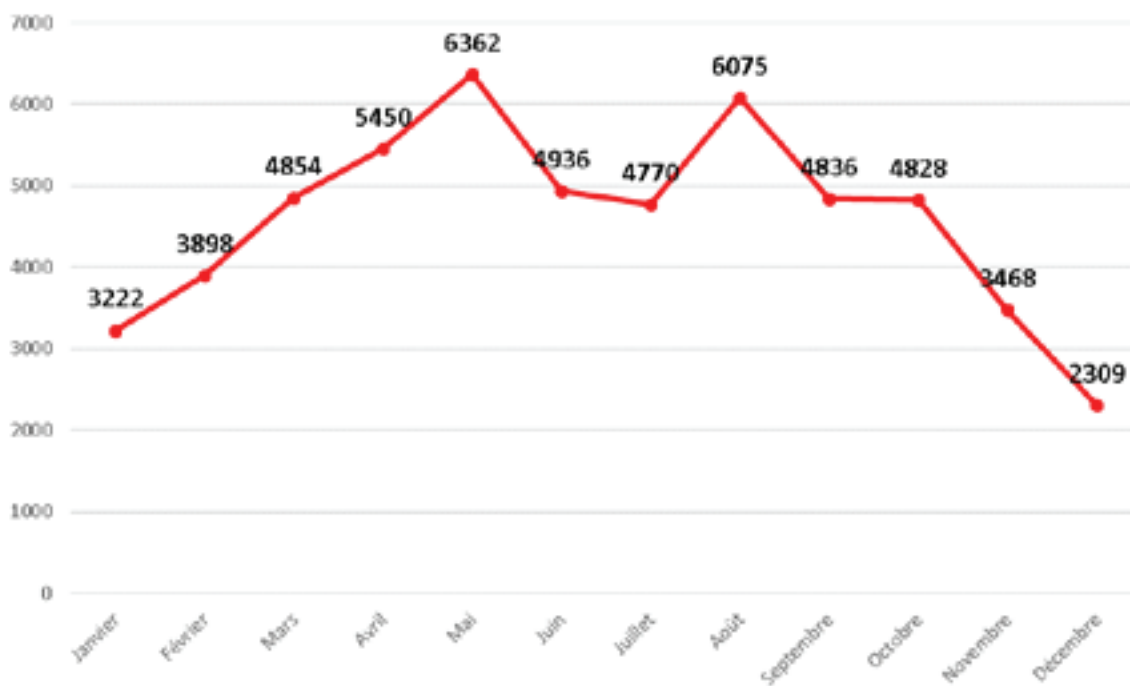


B. La déchetterie

TONNAGE PAR MATÉRIAU



FRÉQUENTATION DE LA DÉCHETTERIE (NOMBRE DE VÉHICULES)

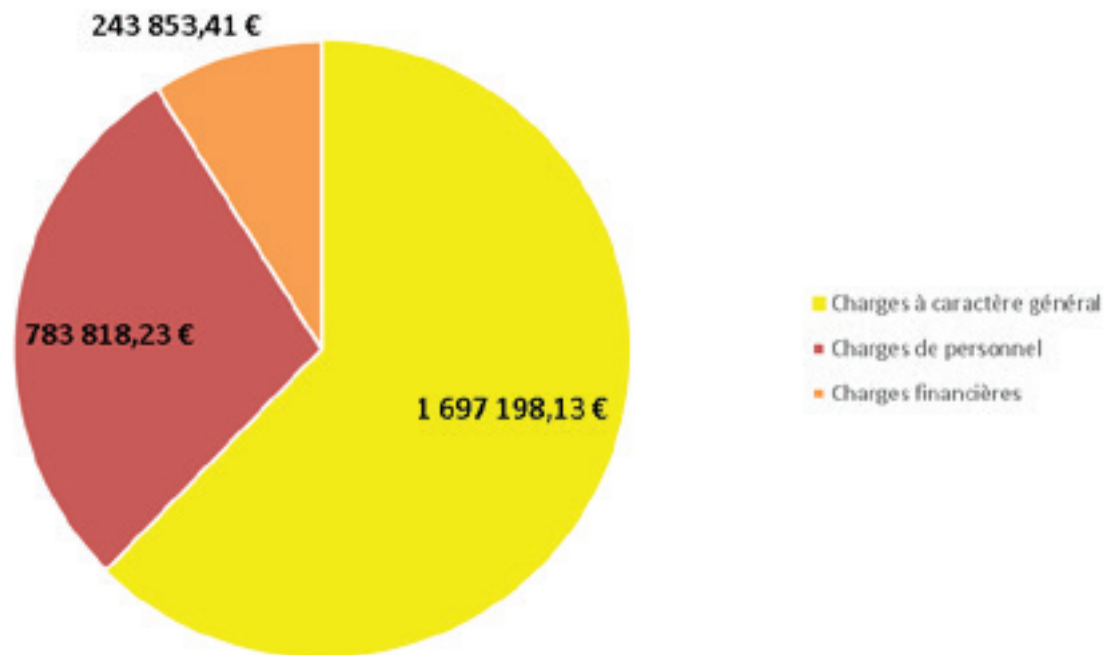


Les travaux d'aménagement de la déchetterie de Fêche l'église réalisés en 2013 ont permis aux habitants des communes de la CCST de bénéficier d'un service complet pour l'évacuation des déchets. Pour l'année 2014 la déchetterie comptabilise 55 008 passages.

3. Les aspects financiers

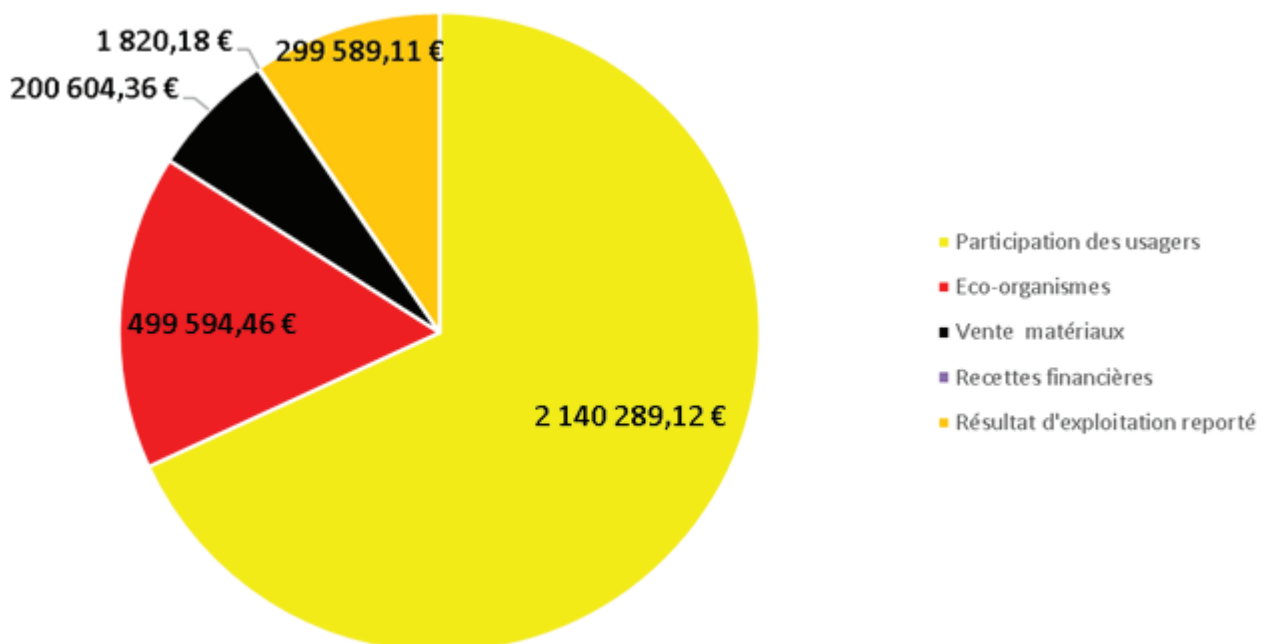
A. Fonctionnement dépenses et recettes

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES (2 724 869,77€)



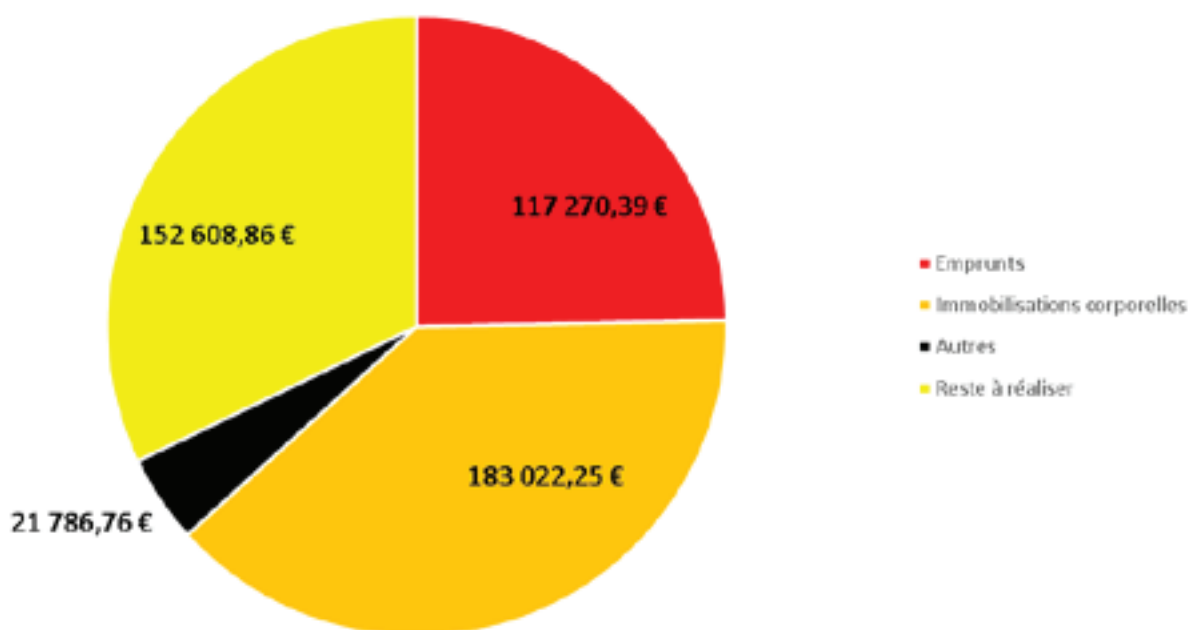
COMPTE ADMINISTRATIF 2014 SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES

(2 842 308,12€ SANS REPORT DE RESULTAT)

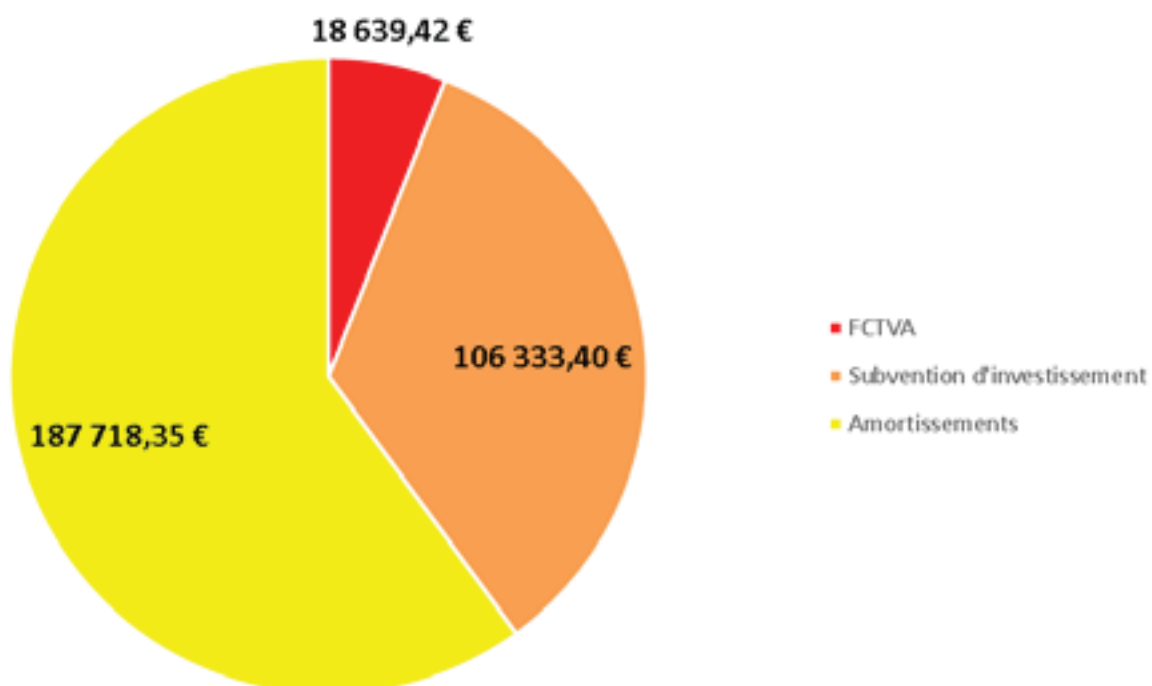


B. Investissement dépenses et recettes

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES (474 688,26€
AVEC RESTE A REALISER)



COMPTE ADMINISTRATIF 2014 SECTION INVESTISSEMENT RECETTES (312 691,17€)



RESULTAT EN 2014

	RESULTAT	RESULTAT REPRIS 2013	TOUS EXERCICES CONFONDUS
Fonctionnement	117 438,35€	117 438,35€	417 027,46€
Investissement	-161 997,09€	46 933,14€	-115 063,95€
Total	-44 558,74€	346 522,25€	301 963,51€

DÉTAIL DE LA REDEVANCE INCITATIVE



A noter que la participation des usagers est stable depuis 2003, elle varie légèrement en fonction du taux de présentation du bac bleu

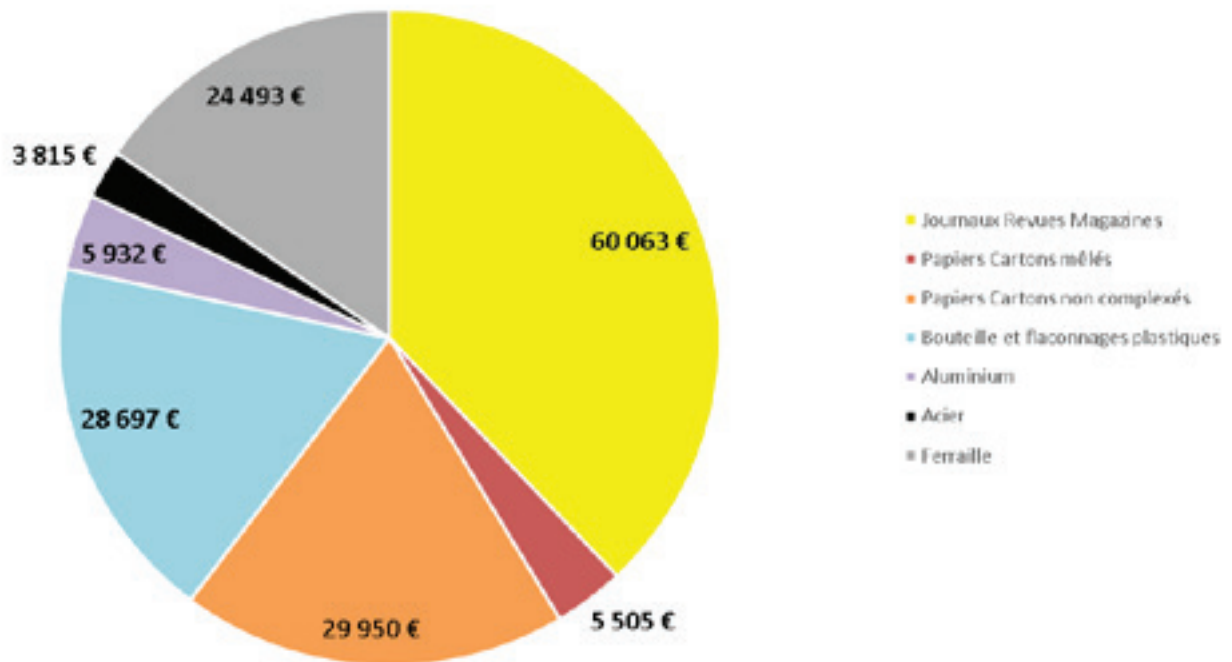
En 2014

le coût par habitant pour les ordures ménagères résiduelles est de 22,58€

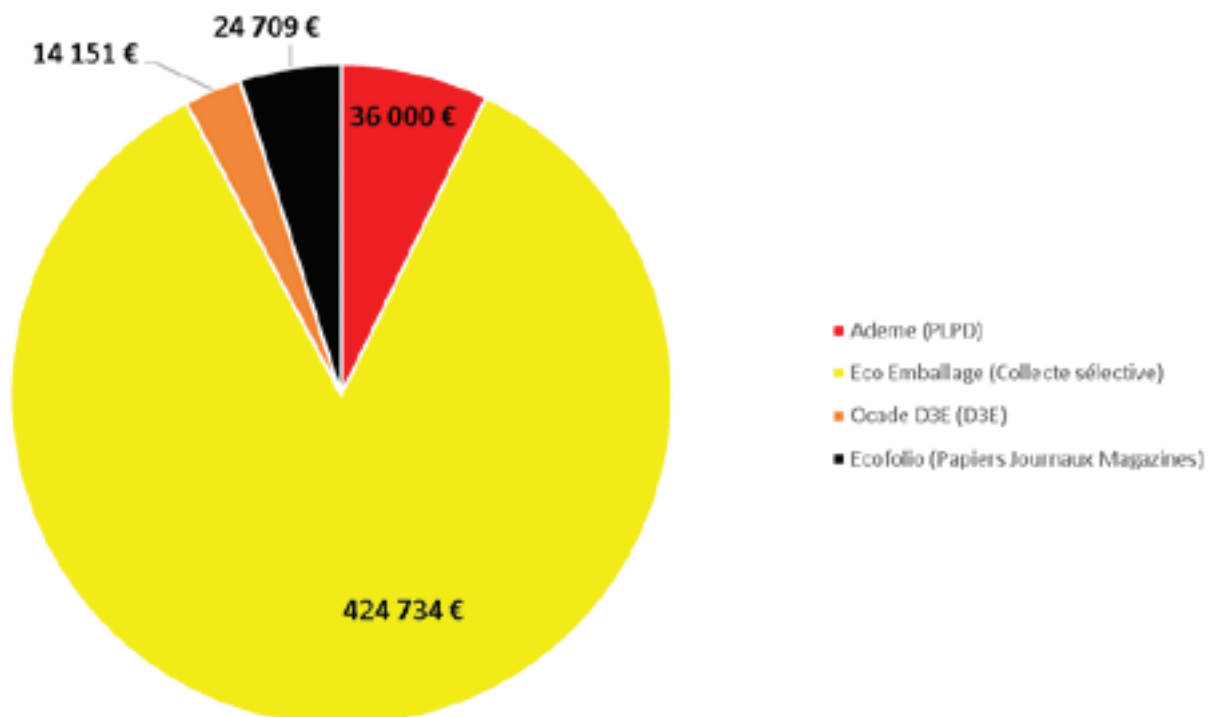
En 2014

le coût par habitant pour la collecte sélective est de 9,65€

VENTE DES MATÉRIAUX POUR UN TOTAL DE 1 58 455€



SOUTIEN ECO-ORGANISME POUR UN TOTAL DE 499 594€



4. Les actions

A. Spectacle et sensibilisation



Les animateurs de Programme Locaux de Prévention Comtois, lors d'une rencontre animée par l'Ascomade, ont fait le choix de sensibiliser le grand public aux gestes générateurs de gaspillage alimentaire, via une opération de communication régionale qui s'appuie sur des films courts.

Notre collectivité a participé à cette démarche, les films sont disponibles à l'adresse suivante :

www.trailleugaine.fr

B. Qui veut adopter 2 poules



Plus de 16 000 œufs ont été récoltés pour cette année



11 tonnes de déchets ont été détournées

Pour la deuxième année consécutive, le service Ordures Ménagères de la Communauté de Communes du Sud Territoire a offert deux poules pondeuses aux foyers volontaires afin de réduire le volume de leurs déchets, dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets en partenariat avec l'ADEME. Cette idée originale est efficace pour aider les habitants à faire baisser les collectes du bac d'ordures ménagères. Effectivement, une poule peut manger de 150 à 200 kg de déchets organiques (pain, croûtes de

om

fromages, épluchures de légumes, fruits...) en une année. En offrant deux poules pondeuses aux foyers volontaires, les poubelles s'allègent et les levées deviennent logiquement moins nombreuses et on a des œufs frais presque tous les jours (une poule pond 250 à 300 œufs par an). 24 foyers ont été sélectionnés sur les 80 demandes reçues, avec les 30 foyers de 2013 nous arrivons à un total de 102 poules (nous enregistrons une perte de 6 poules). 11 tonnes de déchets ont été détournées.

EAU POTABLE

1. Préambule

La prise de compétence eau potable par notre collectivité est effective depuis le 1er janvier 2004. Le service des eaux a alors été créé par le transfert des différents moyens, contrats et infrastructures existantes utilisés par les communes et les 2 anciens syndicats qui étaient alors présents sur notre territoire : le SIDES et le SIVOM du Sundgau.

Depuis cette date, la politique de gestion administrative et financière ainsi que les différents investissements sont du ressort direct de ce service. A compter du 1er mars 2010, notre collectivité a fait le choix significatif de maîtriser intégralement sa compétence eau potable et exploite ainsi en régie directe ses réseaux et infrastructures.

Les grandes orientations poursuivies par notre service sont :



La mise en œuvre opérationnelle du schéma directeur eau potable validé en 2006 et réactualisé chaque année.



La réalisation d'un processus constant d'entretien et d'amélioration de notre patrimoine.



Le respect des exigences réglementaires.



La pérennisation de sa régie.

Le 1er janvier 2013, dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunal, notre collectivité a franchi un nouveau cap et s'est agrandie en accueillant 9 nouvelles communes et compte désormais 27 communes soit environ 24 000 habitants et s'étend sur 172 km².

Notre service eau potable alimente ainsi 8 500 abonnés, 224 kilomètres de réseaux d'eau (hors branchements) et exploite 34 équipements : 8 unités de production d'eau potable, 18 réservoirs de stockage surélevés ou semi-enterrés et 8 installations spécifiques (stations de reprise ou surpresseurs).

2. Les éléments marquants de 2014

L'année 2014 a été marquée par d'importants travaux de renforcement ou renouvellement de réseaux d'eau ainsi que la modernisation de nos bâtiments d'exploitation. Le service a bien évidemment poursuivi son travail continu et quotidien d'amélioration de notre patrimoine commun. L'exploitation en régie directe de la quasi intégralité de nos 27 communes (26 communes exactement puisque Joncherey est sous contrat d'affermage avec Véolia depuis mars 2008 et ce jusqu'au 31 décembre 2019) nécessite une implication journalière précise et pointue avec comme appui nos agents, nos compétences, notre expertise et notre expérience.

Le budget 2014 est ainsi identifié par :

- une continuité de service confirmée pour nos 8 500 abonnés tant sur le plan administratif et technique (avec une astreinte 24 h / 24, 7 jours / 7, 365 jours / an), que budgétaire (résultat d'exploitation courant excédentaire et semblable à 2012 et 2013).

- une attention soutenue sur les contrats d'achat d'eau (à PMA et au SIEA) et la production d'eau potable afin de maîtriser leurs impacts financiers.

- le pilotage de marchés publics permettant de répondre à nos besoins d'exploitant avec notamment des marchés de travaux, services et fournitures concernant l'entretien, la réparation et les extensions de réseaux d'eau potable, la maintenance électromécanique des ouvrages, l'achat de pièces de fontainerie, matériels et équipements techniques.

Ainsi, assurer une continuité de service, c'est avoir...

... une organisation humaine et matérielle au service de ses abonnés

- une équipe composée d'hommes et de femmes qualifiés, polyvalents et spécialisés,
- des moyens matériels récents, spécifiques et adaptés (1 superviseur et 30 automates de télégestion

permettant de surveiller et piloter nos diverses installations et réseaux, 1 corrélateur acoustique et des prélocalisateurs de fuite (75 modules) pour identifier les réseaux et branchements fuyards, 6 véhicules d'interventions aménagés et un stock de pièces de fontainerie permettant des interventions techniques rapides, etc.).



... une astreinte opérationnelle 24 h sur 24,

- 58 interventions d'astreinte (- 26, *par rapport à 2013) dont 29 (* + 2) en week-end ou jours fériés, 11 (* - 11 de nuit (entre 20 h et 7 h) et 18 en semaines représentant 125 heures (* - 39 h) heures d'intervention,

- 224 (* globalement stable) interventions sur nos réseaux répartis en 27 branchements neufs et 197 réparations dont 3 exécutées (* - 6) en dehors de horaires normaux, 43 nécessitant une intervention le jour même, 27 à J+1 et heureusement 124 à J+2 ou plus.

- 352 (* baisse notable de 136) interventions à la demande de particuliers par prise de rendez-vous.



... un bilan technique et financier mesurable et significatif,

- L'année 2014 confirme la baisse des prélèvements sur nos 27 communes et représentent un chiffre de 3 966 m³ d'eau mis en circulation par jour (soit - 1,6 % par rapport à 2013). L'économie porte ainsi sur 23 700 m³ annuel. La diminution la plus importante est constatée sur les secteurs du bassin de l'Ecrevisse avec une diminution des prélèvements de 48 m³ par jour soit quasiment - 11 %. Depuis la mise en place de la régie en 2010, nous aurons donc diminué nos prélèvements de 574 m³ / jour soit 14 %.

- Concernant les achats d'eau pour 2014 (pour rappel : à PMA pour l'Unité de Distribution de Beaucourt et au SIEA pour l'UDI de Croix - Villars le Sec), une économie globale de 18 500 m³ a été réalisée principalement sur Beaucourt. Cela représente 10 000 € non dépensés en 2014. Globalement c'est environ 67 000 m³ d'eau non achetés sur 4 ans. C'est le fruit d'un travail permanent de recherche de fuites, d'interventions rapides pour effectuer les réparations sur les canalisations détériorées ou renouveler totalement les branchements fuyards et d'une gestion patrimoniale adaptée.

- un prix de l'eau sur notre collectivité quasi-stable depuis janvier 2009 (+ 2 % seulement en 6 ans) en comparaison à la moyenne nationale (+ 19,76 %, source INSEE indice O4411E : prix à la consommation, distribution de l'eau).

- Un budget maîtrisé tant en fonctionnement (excédent d'exploitation 2013 de 315 000 € pour un budget réalisé en recettes à hauteur de 2,290 millions d'euros) et en investissement (déficit d'exploitation 2013 de 350 000 € pour un budget réalisé en dépenses à 0,9 millions €) permettant d'assurer un bon niveau d'entretien patrimonial tout en conservant un endettement raisonnable et limité (1,485 millions d'euros reprenant 3 emprunts des communes qui nous ont rejoint).

3. Les investissements en 2014

Les investissements 2014 ont été marqués par une gestion patrimoniale impactée directement ou indirectement par l'exploitation de nos infrastructures ou réseaux (sites de production, stockage d'eau ou distribution), notre schéma directeur et la coordination des chantiers avec le service assainissement et les différentes communes. Ainsi, l'année 2014 a vu se poursuivre, se réaliser ou se préparer :



- La réalisation des 5 lots de travaux concernant le renforcement et ou le renouvellement des réseaux de distribution. Ils concernaient : le renouvellement de 410 ml de canalisation et 25 branchements rue de la Paix à Delle pour 113 500€ HT, le renforcement et le renouvellement de 760 ml de canalisation depuis le château d'eau par les rues du Jura et de l'Eglise à Chavannes les Grands ainsi que 20 branchements pour 144 000 € HT, le renouvellement et le renforcement de 365 ml de canalisation et 15 branchements grande rue et rues du pré des corvées et des Greppes à Fêche l'Eglise pour 80 500 € HT, le renouvellement de 165 ml de canalisation et 8 branchements rue du Courbot pour 36 500 € HT ainsi que le renforcement de 335 ml de canalisation chemin des vignes pour 55 000 € HT à Beaucourt soit un total de 429 500 € HT.



- La poursuite et la fin de la réhabilitation complète du réservoir sur tour d'eau potable de Beaucourt. Les travaux cette année ont concerné la réfection de l'étanchéité extérieure de la cuve, du dôme, du fût, l'isolation thermique du réservoir, la pose de gardes-corps, d'échelles à crinoline et de ligne de vie pour 225 000 € HT en complément de la somme de 200 000 € réalisés en 2013.



- Des travaux de sécurisation aux stations de Grandvillars, Faverois et St Dizier (5 400 €), aux réservoirs de Réchésy (2 500 €), de Froidefontaine (2 500 €) et Delle et d'accès au puits de Grosne (5 500 €) soit un total de 15 400 € HT.

- La déviation et le renouvellement d'une canalisation rue de la libération à Boron pour 7 500 € HT.



-Le renouvellement des chambres de vannes des réservoirs de Fêche l'Église et de Chavannes les Grands pour un total de 3 500 € HT.



-La poursuite des études sur les aires d'alimentation de captages (analyses d'eaux) et pour la mise en place d'un réseau adapté de surveillance de la qualité des eaux sur notre périmètre avec la réalisation notamment de 6 nouveaux piézomètres.



-Le démarrage des études pour la sécurisation de la production de l'Unité de Distribution de Faverois par la mise en exploitation du puits F2 et son interconnexion avec le réseau ainsi que les études technico-économiques de faisabilité de l'autosuffisance en eau de l'UDI de Beau-court.



COMMUNICATION TOURISME



1. Partenariat Culturel pour les structures ayant un rayonnement extra territorial

Partenariat Culturel pour les structures ayant un rayonnement extra territorial. Cette stratégie de développement de l'image du Sud s'est matérialisée par une contribution au rayonnement culturel et sportif du Territoire.

C'est ainsi la reconduction de l'opération accompagnement des grands événements culturels du Sud Territoire en accompagnant les 5 principales structures culturelles identifiées dans le Sud Territoire présentant un intérêt général communautaire et ayant également un rayonnement extra-communautaire.

Il s'agit de la MPT de Beaucourt, du centre culturel de Delle, et de Grandv'hillare mais également depuis 2013 les « Nuits de Milandre » et l'association « Nuits d'été » organisation théâtrale franco-suisse implantée à Delle et Boncourt et l'association « Vivre ensemble » de Brebotte dans le cadre de leur spectacle historique annuel de sons et lumières.

Accompagnement sous forme de prise de participation dans la communication des 5 programmes annuels de ces structures avec un balisage CCST. Partenariat de 10 000 € par association.

2. Maintien de la campagne identitaire du Sud « TGV - Bienvenue dans le Sud Territoire »

Avec l'ouverture de la gare TGV de Belfort – Montbéliard, le Sud Territoire bénéficie d'un extraordinaire atout supplémentaire. Son accessibilité rapide à la gare depuis son territoire. La CCST a poursuivi l'implantation de son image comme lien entre la Suisse et la gare TGV. Cette campagne a commencé en décembre 2011, en 2012 et 2013 et s'est poursuivie en 2014. Elle s'appuie sur un visuel reprenant les 3 sculptures industrielles qui caractérisent le Sud Territoire, et un visuel d'un TGV (utilisation négociée avec la SNCF).

4. Inauguration du Sentier des Passeurs à Montbouton

Une inauguration a marqué la fin des travaux sur les sentiers du Sud Territoire, le 24 juin 2014, ce fut celle du sentier des passeurs sur la commune de Montbouton qui relie la ferme des Champs Oudin au territoire suisse. Ces sentiers étaient pratiqués durant l'occupation de la dernière guerre mondiale pour permettre à une multitudes de personnes de rejoindre la Suisse avec l'aide des agriculteurs locaux : « les passeurs ».

3. 2014 aura été également la troisième édition du festival de musique « Plein Sud »

La volonté de la CCST est de proposer 3 spectacles dans diverses communes rurales du Sud Territoire durant un des premiers week-ends de l'été. C'est un festival créé en partenariat à chaque fois avec une association locale qui assure la logistique et l'organisation. La CCST verse une subvention à l'association locale et l'entrée des spectacles est gratuite.

Plusieurs centaines de participants se sont régales les oreilles à chaque manifestation.

5. Collaboration financière aux manifestations du centenaire de la guerre de 1914 (Brebotte – Joncherey)

Dans le cadre des manifestations commémoratives du centenaire de la guerre de 1914 la CCST a soutenu financièrement la commune de Joncherey (labellisée au titre des événements nationaux) et l'association Vivre ensemble de Brebotte dans le cadre de son spectacle historique.

6. Equipement de maillots CCST aux clubs de Tennis du Sud Territoire

Après avoir équipé en 2012 et 2013 des maillots au logo de la CCST les équipes de Foot, Hand et Basket du Sud Territoire, c'est les clubs de Tennis du Sud Territoire qui ont été équipés en 2014.



